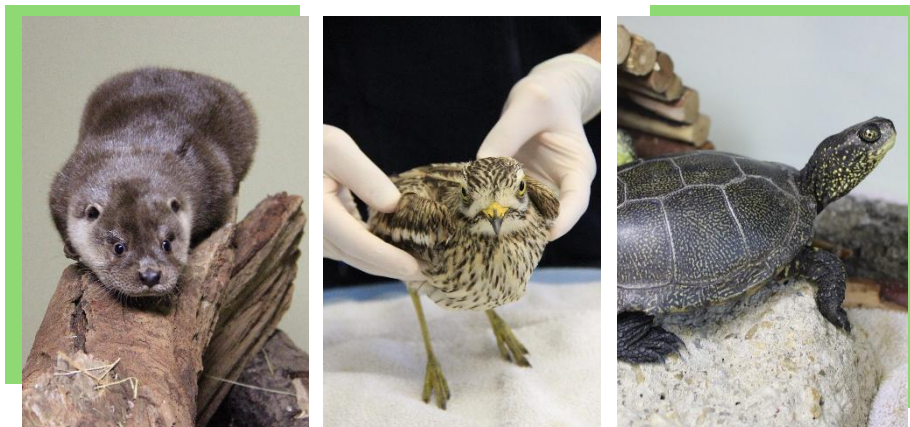


DIE Responsable de centre de soins de la faune sauvage non captive



Durée et lieu

21 jours de formation soit 147h de janvier 2027 à novembre 2027.

Une demi-journée d'examen par apprenant soit 3h30 : 3h de préparation à l'oral puis 30min d'oral. Tous les apprenants assisteront aux oraux de chacun d'entre eux.

60 jours de stage soit 280h.

La formation se déroulera à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), au centre de soins Hegalaldia et en distanciel.



Public concerné

- ~ Les personnes (niveau initial supérieur au Bac/BEP) ayant pour projet la création ou la gestion d'un centre de soins faune sauvage non captive ;
- ~ Les capacitaires et/ou responsables de centres de soins déjà en poste souhaitant assurer une mise à niveau de leurs connaissances ;
- ~ Les soigneurs faune sauvage en poste souhaitant faire évoluer leur carrière vers un poste de responsable de centre de soins faune sauvage ;
- ~ Les médiateurs faune sauvage en poste souhaitant acquérir de nouvelles compétences ciblées pour évoluer dans leur profession ;
- ~ Le personnel en poste dans les centres de revalidation de la faune sauvage des pays européens francophones, souhaitant bénéficier d'une formation complète ;
- ~ Autres profils suivant projet.

Le nombre de places est limité entre 15 et 18 candidats pour la promotion 2027.



Prérequis

Bac ou équivalent - Une expérience dans un centre de soins en faune sauvage est nécessaire.



Objectifs de formation

- S'inscrire dans l'environnement de travail des centres de soins pour animaux de la faune sauvage non-captive : enjeux institutionnels et réglementaires
- Accueillir et réhabiliter des animaux de la faune sauvage en centre de soins
- Animer les interactions entre la faune sauvage et l'homme dans un centre de soins : la médiation et le management
- Gérer un centre de soins faune sauvage : organisation, management et finances
- Monter un centre de soins : les démarches pour la création d'un centre



Méthodes pédagogiques

Cours magistraux en présentiel (88h50) ou en distanciel (22h50) ; travaux dirigés et travaux pratiques (14h50) ; visites (4h00) ; plateforme d'apprentissage en ligne (17h50) ; stage (280h00).



Méthodes d'évaluation et conditions d'obtention du diplôme

Validation des modules de la formation et validation de travaux personnels réalisés en stage au travers d'un rapport de stage à l'écrit, puis de cas pratiques à l'oral en novembre.

Pour l'examen, l'apprenant préparera durant 3h le matin son cas pratique et le présentera à l'oral l'après-midi devant un jury et les autres apprenants. Il y présentera également son stage.



Tarif

Le coût total de la formation est de 2995 euros par apprenant. Ce tarif comprend les coûts pédagogiques. La restauration et l'hébergement ne sont pas inclus.



Modalités et délais d'inscription

En ligne sur le site de l'ENVT.

Pièces à fournir avant le 31 août inclus : CV et lettre de motivation. Le résultat de la sélection sera communiqué aux candidats le 21 septembre au plus tard.



Responsable pédagogique

Olivier Lambert, directeur du CVFSE-Oniris



Programme

Module	Intitulé	Durée	Date	Format
M1	Qu'est-ce qu'un centre de soins ?	5h30	Sem 1	Présentiel (ENVT)
M2	Éthique et structuration d'un centre de soins	7h00		
M3	Biologie des espèces et réglementation de la faune sauvage	17h30	/	Autoformation
M4	Médiation	12h00	Sem 1	Présentiel (ENVT)
M5	Administration d'un centre de soins	4h30	Sem 2	Distanciel
M6	Gestion de la communication d'un centre de soins	2h00		
M6bis	Biosécurité en centre de soins	2h00		
M7	Management des équipes	5h00		
M8	Sensibilisation à la prise en charge médicale de la faune sauvage en détresse	30h30	Sem 5	Présentiel (ENVT)
M9	Prise en charge zootechnique de la faune sauvage en détresse	26h30	Sem 6	
M10	Stage	280h	Mi-mars à mi-octobre	/
M11	Veille sanitaire	3h00	Sem 9	Distanciel
M12	Programmes de conservation et suivis des espèces	3h00		
M13	Développement durable en centres de soins	3h00		
M14	Gestion de crise en centres de soins	17h30	Sem 10	Présentiel (Hegalaldia et ENVT)
M15	Développement d'un projet pérenne et démarches pour la création d'un centre de soins	8h00		Présentiel (ENVT)
Examen oral			Sem 47	Présentiel (ENVT)

Remarque : pour le module 10 :

-obligation de réaliser 2 stages d'un mois chacun dans des structures différentes. Un des 2 stages doit être effectué obligatoirement entre début mai et fin août.

-obligation de réaliser un des 2 stages dans une structure remplissant les 16 modules de la formation (liste communiquée lors de la réunion de pré-rentree de début octobre).



Accessibilité handicap

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour analyser vos besoins et proposer les aménagements pédagogiques, techniques ou organisationnels nécessaires afin de garantir les meilleures conditions de formation.



Contact

formproveto@envt.fr ou 05.61.19.38.04

Informations utiles <https://envt.fr/decouvrir-toutes-les-formations/formation-continue/>

Adresse : ENVT 23 chemin des Capelles, BP 87614 31076 Toulouse Cedex 03



ÉCOLES NATIONALES
VÉTÉRINAIRES
DE FRANCE

